

Administration pilote de l'Évaluation de l'apprentissage des élèves de la 3^e année (EAE) – Automne 2015

Points saillants à l'intention des parents

Qu'est-ce que l'EAE?

L'EAE est un outil d'évaluation provinciale en format numérique qui constitue une vérification de début d'année. Elle permet aux parents et aux enseignants de connaître les points forts et les points à améliorer de chaque élève dès le début de l'année scolaire. L'EAE appuie l'apprentissage chez les élèves tout en évaluant efficacement la littératie et la numératie selon les programmes d'études albertains actuels.

Quels sont les objectifs de l'EAE?

L'EAE a trois objectifs principaux :

- améliorer l'apprentissage chez les élèves (objectif principal);
- améliorer l'enseignement offert aux élèves;
- assurer que le système éducatif répond aux besoins des élèves et atteint les objectifs indiqués dans l'*Arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves*.

Les programmes d'évaluation provinciaux, dont l'EAE, ne visent pas à remplacer, mais plutôt à compléter les observations et l'évaluation que font les enseignants chaque jour en salle de classe. Ils représentent des sources de renseignements qu'on doit interpréter, utiliser et communiquer dans le cadre de l'évaluation régulière et continue effectuée par les enseignants en classe.

Pourquoi le passage à l'EAE?

Connaitre au début de l'année scolaire, plutôt qu'à la fin, ce que les élèves savent et sont capables de faire et les points à améliorer servira de référence utile qui rendra possible la collaboration entre les parents et les enseignants pour aider les élèves à apprendre et à progresser durant l'année. De plus, l'EAE offre de la souplesse d'utilisation et les élèves peuvent la passer sur plusieurs jours plutôt qu'à une date et une heure précises. Les enseignants ont donc plus de souplesse et les élèves ont la possibilité de passer l'évaluation « lorsqu'ils sont prêts ».

Le format numérique de l'EAE permet aux élèves de démontrer leur apprentissage de façons que ne permettent pas les tests en format papier comme les Tests de rendement provinciaux. De ce fait, l'EAE est un outil d'évaluation plus inclusif.

Quelle est la structure de l'EAE de la 3^e année?

Cette évaluation en littératie et en numératie comprend des questions numériques interactives (notées par Alberta Education) et des tâches de rendement (notées à l'échelle locale) :

- des questions interactives de littératie en format numérique
- une tâche de rendement en littératie
- des questions interactives de numératie en format numérique
- une tâche de rendement en numératie

Pourquoi y a-t-il une administration pilote de l'EAE de la 3^e année?

Le but de l'administration pilote de l'EAE de la 3^e année est d'améliorer, de façon délibérée et réfléchie, cet outil d'évaluation ainsi que les processus d'administration et d'appui pour toutes les personnes concernées. L'EAE de la 3^e année est prête à entrer dans sa deuxième année de pilotage à l'automne 2015. L'administration pilote de l'EAE de la 3^e année a pour but d'assurer que l'EAE constitue un outil d'évaluation précieux pour les enseignants, les parents et les élèves avant qu'on passe des tests de rendement provinciaux aux EAE de la 6^e et la 9^e année.

Qui participera à l'administration pilote de l'EAE?

À l'instar de l'année dernière, la participation à l'EAE pilote de la 3^e année de 2015 sera facultative à l'échelle des autorités scolaires. À titre de rappel, les tests de rendement provinciaux de 3^e année ont pris fin en juin 2014.

Quelles sont les dates importantes pour l'administration pilote de l'EAE de la 3^e année de l'automne 2015?

| | |
|--|---|
| 14 septembre-9 octobre 2015 | Une période d'administration de 4 semaines pour les questions interactives de littératie et de numératie en format numérique |
| 14 septembre-1 ^{er} novembre 2015 | Une période d'administration de 7 semaines pour les tâches de rendement de littératie et de numératie |
| Avant le 16 novembre 2015 | Les enseignants et les administrateurs d'école auront accès aux rapports par élève et par classe (en format numérique et papier) par le biais du Tableau de bord de l'enseignant. Les parents auront accès au rapport des résultats de leur enfant (y compris une copie papier) par l'entremise de l'école de leur enfant. |

Mon enfant doit-il étudier en vue de l'EAE de la 3^e année?

Votre enfant n'a pas besoin d'étudier en vue de cette évaluation. Toutefois, il ou elle doit être en mesure d'utiliser un ordinateur ou une technologie similaire.

Existe-t-il des modèles de questions avec lesquels mon enfant peut s'exercer avant de passer l'administration pilote de l'EAE de la 3^e année?

Oui. Les élèves peuvent s'exercer avec des modèles de questions et des questions de l'année dernière rendues publiques qui se trouvent au lien suivant : <https://public.education.alberta.ca/assessment/>.

Quand saurai-je les résultats de mon enfant?

D'ici le 16 novembre 2015, des résultats détaillés aux questions numérique interactives par élève et par classe (notées par Alberta Education) seront diffusés aux écoles et aux enseignants par le biais du Tableau de bord EAE de l'enseignant. En 2015, une fonction d'impression a été ajoutée au Tableau de bord EAE de l'enseignant de sorte que les enseignants et les administrateurs pourront imprimer les rapports individuels des élèves. Les résultats aux tâches de rendement (notées à l'échelle locale) seront diffusées par les écoles peu après la fin de l'administration pilote de l'EAE.

Les parents auront accès aux résultats de leur enfant par l'entremise de l'école de l'enfant. On s'attend que les écoles communiqueront les rapports des résultats individuels des élèves aux EAE de la 3^e année aux parents/tuteurs.

On encourage les enseignants et les parents/tuteurs à discuter ensemble des résultats des élèves aux EAE de la 3^e année étant donné que les enseignants sont les mieux placés pour interpréter ces résultats.

À qui dois-je m'adresser si j'ai des questions sur l'EAE de la 3^e année?

Vous pouvez vous adresser à l'enseignant de votre enfant et au directeur de son école.

Vous pouvez aussi communiquer avec Nicole Lamarre, Director of Student Learning Assessments, Alberta Education (en anglais et en français) par courriel à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca ou par téléphone au 780-422-3535 (pour téléphoner sans frais, composez le 310-0000).

Comment peut-on obtenir plus d'information sur l'EAE de la 3^e année?

Vous trouverez de l'information détaillée et des ressources pour les EAE de la 3^e année aux liens suivants :

- le site Web de l'[Alberta School Councils' Association](http://www.albertaschoolcouncils.ca/) (<http://www.albertaschoolcouncils.ca/>)
- le site Web d'[Alberta Education](http://education.alberta.ca/departement/ipr/slas/) (<http://education.alberta.ca/departement/ipr/slas/>)